PIM

SOCIETE DE PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES ET MINIERES

Société Anonyme au capital de 335 387,84 €
Siège social : 140 bis rue de Rennes
75006 PARIS
552 065 005 RCS Paris

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Vos commissaires aux comptes vous donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article R.225-102 du Code de commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN Durée	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois	Ecart %	
BILAN ACTIF				
Autres immobilisations corporelles	840,89	1 575,69	-46,63	
Total des immobilisations corporelles	840,89	1 575,69	-46,63	
Autres participations	2 380 971,81	2 380 971,81	0,00	
Créances rattachées aux participations	191 298,39	196 608,98	-2,70	
Autres immobilisations financières	1 655,22	1 655,22	0,00	
Total des immobilisations financières	2 573 925,42	2 579 236,01	-0,21	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 574 766,31	2 580 811,70	-0,23	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	0,00	50 170,22	-100,00	
Avances et acomptes sur commandes	151 918,41	151 918,41	0,00	
Clients et comptes rattachés	28 438,23	27 072,46	5,04	
Autres créances	358 985,02	277 404,92	29,41	
Créances	387 423,25	304 477,38	27,24	
Disponibilités	1 294,32	2 956,99	-56,23	
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	1 294,32	2 956,99	-56,23	
Charges constatées d'avance	3 043,61	5 075,12	-40,03	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	543 679,59	514 598,12	5,65	
TOTAL ACTIF	3 118 445,90	3 095 409,82	0,74	
BILAN PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	335 387,84	335 387,84	0,00	
Réserve légale	33 538,78	33 538,78	0,00	
Autres réserves	75 940,43	107 764,78	-29,53	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-25 704,16	-31 824,35	19,23	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	419 162,89	444 867,05	-5,78	
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques	429 936,37	416 806,37	3,15	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	429 936,37	416 806,37	3,15	
DETTES				

Emprunts et dette auprès d'établissements de crédit	92,79	4 475,44	-97,93
Emprunts et dettes financières diverses	706 473,51	764 996,57	-7,65
Avances et acomptes reçus	35 106,17	31 842,76	10,25
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 438,43	119 500,52	0,78
Dettes fiscales et sociales	5 674,34	3 547,16	59,97
Autres dettes	1 390 134,47	1 286 360,43	8,07
TOTAL DETTES	2 257 919,71	2 210 722,88	2,13
Ecarts de conversion passif	11 426,93	23 013,52	-50,35
TOTAL PASSIF	3 118 445,90	3 095 409,82	0,74

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	289 750,58	323 901,46	-10,54
Coût des achats et charges externes	293 921,90	341 035,56	-13,81
VALEUR AJOUTEE	-4 171,32	-17 134,10	75,65
Impôts, taxes et versements assimilés	2 553,00	4 597,00	-44,46
Charges de personnel	79,45	,00	100,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-6 803,77	-21 731,10	68,69
Dotations aux amortissements et provisions	734,80	1 503,94	-51,14
RESULTAT D'EXPLOITATION	-7 538,57	-23 235,04	67,56
Résultat financier	-5 441,37	-10 499,66	48,18
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-12 979,94	-33 734,70	61,52
Résultat exceptionnel	-13 130,22	-1,65	795670, 91
Impôt sur les bénéfices	-406,00	-1 912,00	78,77
RESULTAT NET COMPTABLE	-25 704,16	-31 824,35	19,23

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 289 750,58 € contre 323 901,46 € pour l'exercice précédent, soit une diminution de -10,54 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 297 289,15 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 734,80 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 0,00 € à 79,45 €, soit une progression de +100,00 %.

Le résultat d'exploitation ressort à -7 538,57 € contre -23 235,04 € pour l'exercice précédent, marquant une progression de 67,56 %.

Le résultat financier, d'un montant de -5 441,37 €, contre -10 499,66 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de -12 979,94 €, contre - 33 734,70 € au 31 décembre 2019.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -13 130,22 €, contre -1,65 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de -406,00 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat déficitaire de -25 704,16 €, représentant 8,87 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en progression de 19,23 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par une perte de -31 824,35 €, soit 9,83 % du chiffre d'affaires.

<u>Résultats de l'activité, progrès réalisés, difficultés rencontrées, évolutions prévisibles et perspectives d'avenir</u>

L'événement Covid-19 a largement impacté l'activité de l'exercice, manque de marchandises, indisponibilité des containers délivrés par la compagnie maritime CMA CGM, retard des exportations dû à l'arrêt de la plantation suite au Covid-19, manque de personnels pour charger au port.

De plus nous avons subi l'effondrement d'un pont essentiel pour acheminer les marchandises au port, les travaux de réfection ont pris beaucoup de temps

La demande de PGE n'a pas été accordée par la banque, car l'autorisation de découvert reste à rembourser.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels , nous sommes dans l'incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Informations relatives aux délais de paiements des fournisseurs et des clients

Nous vous présentons ci-après les factures reçues et émises non réglées à la clôture de l'exercice dont le terme est échu (C.Com. Art. L. 441-6-1 et D. 441-4).

<u>Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au l de l'article D.441-4)</u>

	Article <u>reçues</u> clôture d	non de l'e	réglé	es à ce do	la date	de	non rég	ticle D. 441 l 2° : Factures <u>émises</u> ion réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)	
(A) Tranches de retard de paiement													
Nombre de factures concernées		Ne pas renseigner					Ne pas renseigner						

Montant total HT des factures concernées														
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice							Ne pas renseigner							
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice		Ne pa	as rer	seigr	ner									
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées											ou non			
Nombre des factures exclues														
Montant total des factures exclues														
	de paieme						ntractuel c	u dé	lai lé	gal - a	article	L. 441-		
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements	☐ Délais contractuels : (préciser)☐ Délais légaux : (préciser)						□ Délais d □ Délais l)		

<u>Factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice</u> (tableau prévu au II de l'article D.441-4)

	ayant co	Article D. 441 II. : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					Article D. 441 II. : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)
(A) Tranc	hes de reta	rd de	paie	emen	t							
Nombre cumulé de factures concernées		Ne	Ne pas renseigner				Ne	pas r	ense	igner		
Montant cumulé des factures												

concernées HT												
Pourcentage du montant total HT des factures reçues dans l'année							Ne p	as re	nseig	ner		
Pourcentage du montant total des factures émises dans l'année		Ne pas re	ner									
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées									ou non			
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
	de paieme rticle L. 44					ntractuel c	u dé	lai lé	gal -	article	L. 441-	
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements	□ Délais d □ Délais l)	□ Délais d □ Délais l)	

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Persistance de la crise sanitaire Covid-19.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Filiales et participations

Le tableau annexé à notre bilan vous donne toute information concernant les filiales et participations de notre société.

Activité des filiales

Nous compléterons toutefois ces indications par les éléments suivants :

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue %	Résultat du dernier exercice clos
SPSM ANKORONDRANO			93.11	
SARL SOCOMIN PARIS			99.95	

Le taux de conversion retenu au 31/12/2020 est de 1 MGA = 0.0002 €

La valeur des titres de la société Malgache SPSM à l'actif est de 3 170 478 €

Ce titres sont provisionnés pour un montant de 874 322 €

Le montant des capitaux propres de SPSM au 31/12/2020 sont d'environ 486 000 €

Le montant de la provision totale semble être insuffisante.

Il est à noter que la valeur unitaire du titre SPSM a été retenu dans l'acte notarié de succession pour un montant unitaire de 5 € au moment du décès de Monsieur AKESSON le 9 mars 2013. Si le montant de 5 € est multiplié par le nombre de titres détenus par PIM, 1 311 945 au moment du décès, les titres ne doivent pas être provisionnées.

Nous sommes dans l'incertitude de la valeur réelle des titres PSM en l'absence d'évaluation produite par un expert.

Les information financières relatives aux sociétés de droit malgache dans lesquelles la société PIM détient une participation ne font l'objet d'une certification au sens du Code de Commerce, de sorte qu'il existe une incertitude sur leur fiabilité qui a pour conséquence la réserve qui a été émise par le commissaire aux comptes sur la valeur nette comptable de ces titres malgré une provision pour dépréciation représentant une fraction, insuffisante, de la valeur brute.

Détention du capital social par les salariés

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que nous n'employons pas de personnel salarié dans la société.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un déficit de -25 704,16 euros, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- d'amortir la perte de l'exercice, s'élevant à -25 704.16 €

sur le compte "Autres Réserves" d'un montant de 75 940.43 €

qui ressortira ainsi à 50 236.27 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conventions réglementées

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre conseil quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le conseil d'administration

Le Président :